

<http://www.ujfp.org/spip.php?article2202>



Colloque Paris 8 - Urgent : Malgré l'interdiction, le Colloque « Israël : un État d'apartheid ? » aura lieu à



Paris 8

Date de mise en ligne : samedi 25 février 2012

UJFP en action - Appels et manifestations -

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

Nous prenons acte de la décision du juge des référés du Tribunal Administratif de Montreuil : du fait de la mise à disposition d'une salle municipale, l'atteinte à la liberté d'expression constituée par le retrait de l'autorisation du colloque « Israël : un État d'apartheid ? » n'est pas « grave et manifestement illégale » au sens du Code de Justice Administrative

Le rejet du référé traite de l'urgence, mais laisse entier le débat sur le fond. Aucune loi et aucune décision de justice n'interdit aujourd'hui à des étudiant-e-s d'inviter dans une université des chercheurs et des spécialistes du conflit opposant Israël aux Palestiniens pour y présenter leurs travaux et leurs opinions.

C'est pourquoi après nous être réuni-e-s, nous avons pris deux décisions :

- ▶ Le Collectif Palestine Paris 8 attaque devant le tribunal administratif la décision du président de l'Université pour excès de pouvoir, et une requête en ce sens sera déposée dès lundi. Elle sera rendue disponible auprès de tous : contre l'arbitraire, force doit rester à la loi !
- ▶ Nous maintenons le colloque tout en refusant « l'offre généreuse » de Paris 8 : nous délocaliser à la Bourse du travail de Saint-Denis.

Nous sommes un collectif d'étudiant-es de Paris 8, dont l'objectif est d'entretenir et de développer les débats au sein de notre université. Nous avons invité plusieurs universitaires et chercheurs, dont les travaux ont le droit d'être présentés dans une université. Nous tenons à ce que notre université demeure un lieu de débat et de libre expression, malgré les intimidations des uns et la timidité de l'autre.

Le colloque aura donc lieu à Paris 8, malgré le volte-face du Président de l'Université qui, après avoir autorisé l'initiative, a osé suggérer, dans une indigne « tribune » publiée dans le journal Le Monde, que celle-ci pourrait donner lieu à des « dérapages antisémites ». Accusation infâmante, dont l'emploi n'a d'autre but que de discréditer l'autre, faute de pouvoir le contredire.

Nous appelons donc tous les défenseurs de la liberté d'expression et de pensée, de même que toutes celles et tous ceux qui pensent que l'Université doit être préservée de toute forme de censure et de pression politique, à se joindre à nous en assistant au colloque.

Un seul rendez-vous : lundi 27 février, à 8h45 précises, à l'Université Paris 8 (2 rue de la liberté à Saint Denis, Métro Saint-Denis Université). La salle du colloque sera fléchée à partir de l'entrée de l'Université.

« Il n'y a pas longtemps, c'étaient les mauvaises actions qui demandaient à être justifiées. Aujourd'hui ce sont les bonnes. » (Albert Camus)

Le collectif Palestine Paris 8

Colloque Paris 8 - Urgent : Malgré l'interdiction, le Colloque « Israël : un État d'apartheid ? » aura lieu à Pa

Soutenu par : CGT-FERC Sup Paris 8, La Dionysoise, Sud-Étudiant-e-s, Unef Paris 8, UEAF, UEC, NPA.

En ligne sur :

<http://collectifpalestineparis8.over-blog.com/article-malgre-l-interdiction-le-colloque-israel-un-etat-d-apartheid-aura-lieu-a-paris-8-100099150.html>